



**Suivi des résolutions adoptées  
lors de la 43<sup>e</sup> Session de l'APF à Luxembourg en juillet 2017**

Depuis la dernière Session de l'APF, qui a eu lieu à Luxembourg en juillet 2017, la Section du Québec a donné suite aux résolutions adoptées par la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) par le biais de ces actions :

- Envoi des résolutions à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre;
- Envoi des résolutions au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx;

Voici différentes actions entreprises par le Québec sur les différents thèmes des résolutions adoptées lors de la 43<sup>e</sup> Session de l'APF (2017) :

RÉSOLUTIONS	ACTIONS
<i>Résolution sur l'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Septembre 2017</u> : Dans le cadre du forum sur la lutte aux agressions sexuelles, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, a annoncé la mise en place d'un cours d'éducation sexuelle obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec à compter de septembre 2018. Cette initiative vise à donner aux jeunes l'accès à de l'information, modulée selon leur âge, sur la sexualité, l'anatomie, l'image corporelle, les rôles sociaux, les agressions sexuelles, la vie affective et amoureuse, les relations sexuelles, les stéréotypes, les maladies transmises sexuellement, etc.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Décembre et janvier 2018</u> : Quatre simulations parlementaires se sont tenues au cours du mois, organisées par l'Assemblée nationale du Québec. <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le Parlement jeunesse du Québec (PJJQ) a tenu sa 68<sup>e</sup> législature réunissant une centaine de jeunes apprentis parlementaires et journalistes à l'Assemblée nationale venus vivre l'expérience du système parlementaire québécois en débattant d'enjeux de société de façon non partisane.</li> <li>o Le Parlement étudiant du Québec a tenu sa 32<sup>e</sup> édition, réunissant plus de 140 jeunes âgés de 18 à 25 ans et issus des quatre coins du Québec pour prendre part à une simulation parlementaire non partisane sous le modèle des travaux de l'Assemblée nationale du Québec ;</li> <li>o Le Forum étudiant se veut une simulation des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale et qui permet à des étudiants des cégeps de la province de débattre d'enjeux politiques à titre d'élus, mais également d'attachés de presse et de journalistes ;</li> <li>o Le Parlement des jeunes a quant à lui réuni plus de 135 élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire à sa 16<sup>e</sup> législature.</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"><i>Résolution sur la marchandisation de l'éducation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Novembre 2017</u> : L'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi no 144, <i>Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire</i>. Cette loi, jumelée à la <i>Politique de la réussite éducative</i> lancée en juin dernier, garantit pour tous les jeunes sans exception l'accès à une éducation de qualité et la réussite dans leur cheminement éducatif. Cela touche également les enfants de migrants à statut d'immigration précaire et ceux qui fréquentent des établissements d'enseignement non reconnus ou ne répondant pas aux exigences du système éducatif québécois.</li> <li>- <u>Janvier 2018</u> : Le gouvernement du Québec a lancé le programme Placement réussite pour encourager les organismes de bienfaisance enregistrés (OBE) œuvrant dans les domaines de la persévérance scolaire et de la réussite éducative à diversifier leurs sources de financement et leurs collectes de fonds dans le secteur privé.</li> <li>- <u>Février 2018</u> : À l'occasion des Journées de la persévérance scolaire, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, a rendu public le <i>Rapport sur la diplomation et la qualification par commission scolaire au secondaire</i>, édition 2017. Le taux des moins de 20 ans qualifiés ou diplômés atteint désormais 80,1% lorsqu'on additionne le taux de diplomation de 76% et le taux de qualification de 4,1%.</li> </ul>

<p><i>Résolution sur les associations d'enseignants(es) de français</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Février 2018</u> : En vue de reconnaître et de souligner le travail de celles et ceux qui font rayonner l'éducation, spécialement en langue française, au Québec, l'Ordre de l'excellence en éducation est créé. Cette haute distinction permettra de mettre en valeur les contributions remarquables de divers acteurs des milieux de l'éducation et de l'enseignement supérieur.</li> </ul>
<p><i>Résolution sur les études en français</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Juillet 2017</u> : Le Québec et la Louisiane ont réitéré leur volonté d'intensifier la coopération dans les domaines de l'éducation, de la francophonie, de la culture et de la jeunesse. Voir : <a href="http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/ententes/2017-A05.pdf">http://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/ententes/2017-A05.pdf</a></li> <li>- <u>Novembre 2017</u> : L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion invitant les commerçants du Québec à accueillir leur clientèle en français.</li> </ul>
<p><i>Résolution sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Mai 2017</u> : Dans le cadre du développement de la campagne et le renforcement des actions de terrain, un partenariat entre le Centre de Prévention de la Radicalisation Menant à la Violence (CPRMV) et LOJIQ pour <i>Non à la haine</i> a vu le jour.</li> <li>- <u>Novembre 2017</u> : À la suite de la Conférence Québec-UNESCO intitulée «Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble», qui a eu lieu en 2016, l'Appel de Québec a été déposé par les participants. Le 11 novembre 2017, cet appel a été approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO.</li> <li>- <u>Février 2018</u> : Lancement d'une nouvelle Chaire de recherche en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents placée sous l'égide de l'UNESCO. Elle rassemble des cotitulaires de trois universités québécoises : l'UQAM, l'Université de Sherbrooke et l'Université Concordia. Cette Chaire vise à devenir un pôle d'excellence afin de développer, de partager et de valoriser la recherche et les actions en matière de prévention primaire, secondaire et tertiaire de la radicalisation et de l'extrémisme violent. La Chaire compte collaborer étroitement avec des chercheurs de partout dans le monde, dans une perspective comparée, pluridisciplinaire et internationale.</li> <li>- Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, créé en mars 2015 par la Ville de Montréal avec l'appui du gouvernement du Québec et du milieu communautaire, poursuit ses actions. Différentes conférences et panels sont quotidiennement organisés pour sensibiliser différentes clientèles. Voir : <a href="https://info-radical.org/fr/cprmv/actualites/">https://info-radical.org/fr/cprmv/actualites/</a></li> </ul>